

Les DE WIMILLE

Filiation de Marie DE WIMILLE (Sosa 1722– Génération 11)

- | | | | |
|----|------------------|---|------------------|
| 1. | Marie de WIMILLE | x | Roland ALEXANDRE |
| 2. | Jean de WIMILLE | x | Jeanne LECIGNE |

Etymologie

Origine toponymique

Notes

Des actes du Gros des notaires de St-Omer donnent la filiation de Marie DE WIMILLE, à savoir fille de Jean et de Jeanne LECIGNE, de Rombly. Elle était apparentée à Jean DE WIMILLE, lieutenant d'Auchy-au-Bois.

Dans un autre acte, la vente du 10/4/1638 n°15, il est mentionné Jehenne DEWIMILLE, veuve de Jehan BREMETZ, qui devait être la sœur de Jehan DE WIMILLE, laboureur à Auchy-au-Bois, et fille de feu Jehan DE WIMILLE. Or, un fils de Marie DE WIMILLE, Jehan ALEXANDRE, épousa Anne Marie BREMETZ, fille de Jan et d'Anne de ST-MARTIN ; Il n'a pu être déterminé s'il y avait un lien de parenté entre eux.

Autre Jan DE WIMILLE cité dans les actes , le mari de Péronne SOUILLARD qui fut bailli de Rombly

Actes du Gros des Notaires de St-Omer

Reconnaissance du 19/8/1637 à Aire n° 67 :

Rolland ALLEXANDRE Sieur d'illuy et Marie DE WIMILLE sa femme, de Herbelle, icelle fille et here de Jenne LECHINNE, à son trespas femme de Jean DE WIMILLE, censsier des rgeux, Abbé et couvent de Ham, au villaige de Rombly ; rente passée à Aire le 9/8/1588 par les dits Jean DE WIMILLE, Jenne LECIGNE sa femme et avecq eux, Jean DE WIMILLE lieutenant d'Auchy au Bois, au proffit d'Antoine DE HAULTECLOCQUE lieutenant du maieur d'Aire ; rapport d'héritages, par dvt bailly et hoies de fief en Comté de Bailloeuil, sur les biens du dit Jean DE WIMILLE, père (!) d'icelle Marie LECHINE, le 20/9/1632. Au proffit de Damle Anne DE HAULTECLOCQUE vve de Mre Jean BONVOISIN, à son trespas licentié es loix, rcr des Estats d'Artois en la ville de St Omer, fille et here du dit Antoine DE HAULTECLOCQUE.

Divers Indemnité du 30/9/1647 n°16:

(abimé) Adrien GODEFROY labour à Beaumetz et Marie SAMIER sa femme ; promis descharger Marie DE WIMILLE vve de Rolland ALLEXANDRE, Mre Martin et Jean ALEXANDRE ses enffans ; de rente créée par Jean DE WIMILLE bailly de Rombly et Jenne LECIGNE sa femme, au proffit de Jean DE GOUY lieutent du baille d'Aire, exécuteur testament de Damlle Jacqueline PICAVET, le 17/10/1598 ?; .. deub à Jenne HAULTECLOCQ d'Aire, affecté sur les hérits de Jean DE WIMIL

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Cm du 6/12/1655 n° 74:

- Flourent BOUVERGNE labourier à Loeuilinghem lez Estrethem, Jenne VOLSPET sa femme et Jacques BOUVERGNE leur fils à marier, adisté de Wallerand BOUVERGNE son frère consanguin, de Jan BOUVERGNE son oncle paternelle et de Jan VOLSPET son oncle maternel ;
- Gilles CREQUELIN labourier à Auchy au Bois et Péronne CRECQUELIN sa fille à marier qu'il olt de feu Catherine DELEHAYE, adistée de Jean ROUSSEL mary de Jenne FHOIS sa soeur utérinne, de Nicolas BRUCHET son grand oncle, de Warne paroiche de Rincq et de Jan BRUCHET Rcr en ceste ville ;
époux : biens à Loeuilinghem ;
épouse : de la succession de la dite DELEHAYE sa mère : tre et 1/3 de manoir encore impartie allencontre de Jenne FRANCOIS sa soeur utérine et Pierre DELEHAYE son cousin germain, le tout séant à Rocquestoir ; manoir à Auchy au Bois acquis à son proffit en remplacement et remploy de manoir que luy appartenoient au dit Rocquestoir ; de la succession de Mre Liévin CRECQUELIN, vivant pasteur d'Auchy au Bois, son oncle : manoir par luy acquise par décret au siège de Bailloeuil lez Perne, scituée au dit Auchy au Bois ; tre au dit lieu par luy acquise de Robert LOMBART ; le droict et action mobiliare à elle escheu après le trespas du dit Mre Liévin son dit oncle ; escheu après le tspas de son dit oncle, droit de recours qu'at acquis le dit Sr pateur d'Antoine VIVIEN mary de Jenne CADART fille Franchois, qu'iceluy Franchois avoit droit de prétendre sur les biens de Péronne SOUILLART, vivante femme à Jan DE WIMILLE, en son temps bailly de Rombly, le quel WIMIL avoit vendu au dit CADART le dit manoir.

Vente du 10/4/1638 n°15 :

Jehan DEWIMILLE labourier à Aulchy au Boys ; por faire paiement à Jehenne DEWIMILLE vefve de Jehan BREMETZ (barré : labour) de Wisq, de soe qu'il luy est redevable de son advancement de mariage à elle donné par déffunct Jehan DEWIMILLE son père, et dont le dit cparant en qualité d'héritier d'iceluy at déclaré se tenir cntent ; cédde des biens sur des tres : à Cottenes, about au grand chemin d'Arras, autre tenant au boys de Cottenes et à Pierre FONTAINE, au « Camp Damien » listant à Henry MONTHOIS à cause de Marie DEWIMILLE sa femme, autre listant à Jehan DEWIMILLE bailly d'Auchy au Boys, et sur la Srie de Monsr de La Tramerie, autre à Febvin listant à Jehan DECROHEN censsier d'Andrieu LECLERCQ et à Monsr l'advocat MORY, autre à Febvin about au chemin d'Aire listant à Monsr de Hondick, à Fhois DESGUIENEGATTE ; pour la dite Jehenne DEWIMILLE.

Additif le 10/4/1638 : Jehenne DEWIMILLE vefve de Jehan BREMETZ, de Wisq ; estably son pr, Liévin DEWIMILLE son frère, de Wisq ; .. advesties reprises en l'acte cy dessus, céddées à son pffit par Jehan DEWIMILLE son céddant.

Fiche créée le 03/10/2018